

Baromètre hivernal du 115

**« Nul ne doit être contraint de vivre à la rue »,
un engagement du Gouvernement suivi cet hiver par la FNARS**



Novembre 2011 :

62 % de demandes d'hébergement non pourvues, principalement faute de places disponibles.

Alors que les appels au numéro d'urgence 115 sont en augmentation, le dispositif d'hébergement d'urgence doit pouvoir assurer un accueil inconditionnel à toutes les personnes sans abri ou en détresse qui le sollicitent, à tout moment.

En janvier 2008, le Premier ministre annonçait les engagements du gouvernement en faveur des personnes sans-abri et mal logées. La lutte contre la mal-logement devient alors Chantier national prioritaire » pour la période 2008-2012, sur le principe selon lequel « nul ne doit être contraint de vivre dans la rue ».

Malgré l'augmentation du nombre de places (+ 58 % entre 2004 et 2010), la capacité d'accueil du dispositif d'hébergement ne parvient pas à suivre la progression des besoins (environ + 75 % pour les personnes sans domicile entre 2001 et 2010 d'après les chiffres DGCS).

De nombreuses personnes demeurent aujourd'hui contraintes de vivre à la rue ou dans des habitations de fortune. Face à une situation chronique, des mesures transitoires s'appliquent cet hiver encore avec une gestion saisonnière de l'urgence sociale, dont souhaitait pourtant sortir le gouvernement, lancé dans une stratégie du « logement d'abord ».

Pour suivre la période hivernale et l'effectivité des prises en charge, la FNARS met en place un baromètre du 115 à partir des données statistiques de 37 départements utilisateurs du logiciel ProGdis 115/SIAO. En pleine crise sociale, les données statistiques produites mettent en perspective la politique de réforme de l'hébergement et de l'accès au logement initiée par le gouvernement en 2009.

Méthodologie de l'enquête

Périodicité : Ce premier point du baromètre 115 analyse les données du mois de novembre. Il propose également pour certaines données une analyse des évolutions constatées sur 2 quinzaines de novembre, en comparant les périodes du 31/10/2011 au 13/11/2011 et du 14/11/2011 au 27/11/2011. Le prochain baromètre présentera les données de décembre.

Echantillon : les données statistiques sont issues de 37 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO, soit: *Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Côtes d'Armor, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Vendée, Vienne, Vosges, Val-d'Oise, Guadeloupe*. Cet échantillon diversifié reflète l'activité des 115 hors Paris.

Les demandes au 115

Nombre de demandes et de personnes ayant sollicités le 115

En novembre, sur les 37 départements, 50 865 demandes ont été faites au 115 concernant 12 531* personnes différentes. On constate **une augmentation de 15 % des demandes** entre les deux quinzaines de novembre.

Tableau 1 : Répartition et évolution des demandes faites au 115

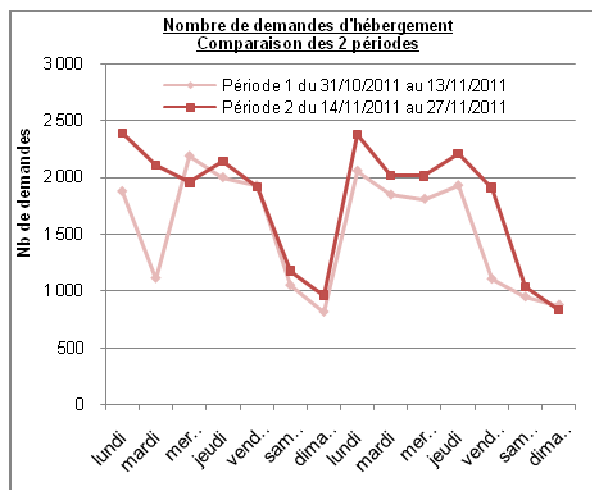
	Période 1	Période 2	Taux d'évolution	Total
Nb de demandes totales	23644	27 221	+ 15 %	50865
dont nb de demandes de prestation	9 %	8 %	- 1 %	4 299
dont nb de demandes d'hébergement	91 %	92 %	+ 1 %	46566
Nb de personnes ayant fait une demande au 115	7 549*	8 557*	+ 9 %	12 531*

* le nombre total de personnes ne correspond pas à la somme des personnes ayant appelé pendant les 2 périodes : certaines personnes ont appelé le 115 pendant la période 1, puis pendant la période 2

Les demandes d'hébergement

Les demandes d'hébergement demeurent **largement majoritaires (92%)**, avec une augmentation sensible de leur volume à partir du 21 novembre.

Les demandes aux 115 sont par ailleurs **plus importantes les jours de la semaine** que les weekends : avec plus de 2 000 appels par jours pour les jours ouvrés contre parfois moitié moins le samedi ou le dimanche.



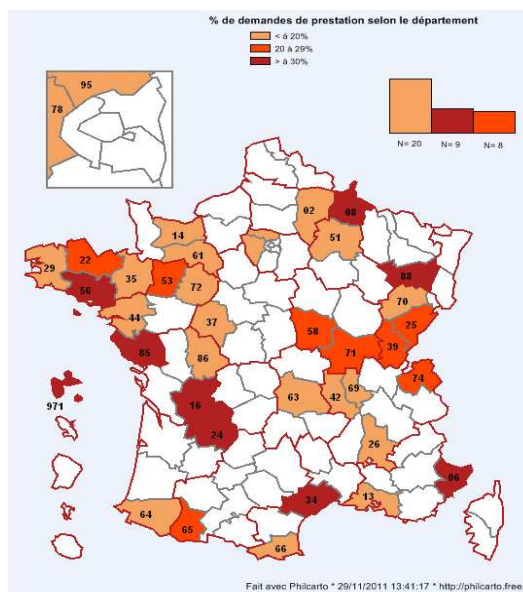
Le nombre de demandes varie fortement d'un département à un autre. Ainsi le Rhône représente, dans cet échantillon, 28 % des demandes d'hébergement, le Val d'Oise 8 %, la Loire atlantique 6 %, et les Bouches du Rhône 4 %.

Les demandes de prestations

Les demandes de prestations représentent **9% des demandes totales**. Elles correspondent à des demandes de renseignements communication des modalités d'accès à l'aide alimentaire et aux services d'hébergement...).

Si elles sont relativement faibles au niveau national, **les demandes de prestations peuvent être importantes** dans certains départements, concernant plus de 30% des demandes totales

Carte 1 : % de demandes de prestations par rapport aux demandes totales au 115



Les réponses apportées par le 115

Les réponses aux demandes d'hébergement

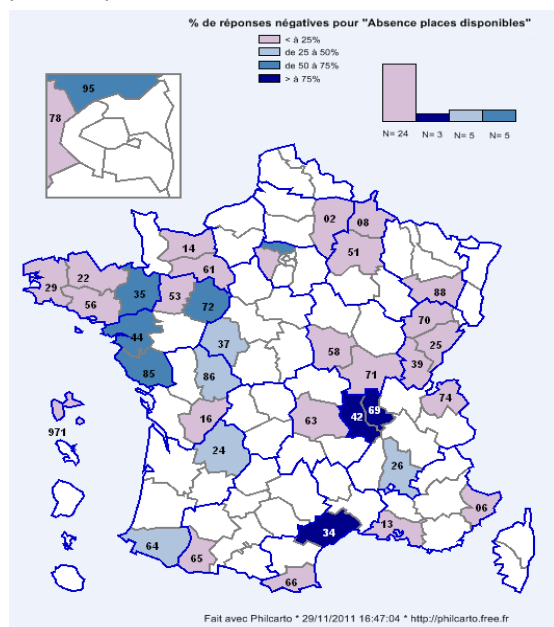
Sur les 46 566 demandes faites chaque jour au cours du mois de novembre, **62 % n'ont pas donné lieu à un hébergement**. A l'aune du reste de l'année, on ne peut que déplorer la persistance d'un trop grand nombre de réponses négatives aux demandes d'hébergement, laissant de nombreuses personnes sans solution suite à leur appel au 115.

Tableau 2 : Répartition et évolution des réponses d'hébergement faites par le 115

	Période 1	Période 2	Taux d'évolution
Nb de demandes ayant donné lieu à un hébergement	37 %	39 %	+ 2
Nb de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement	63 %	61 %	-2
Total des demandes d'hébergement	21 564	25 002	14 %

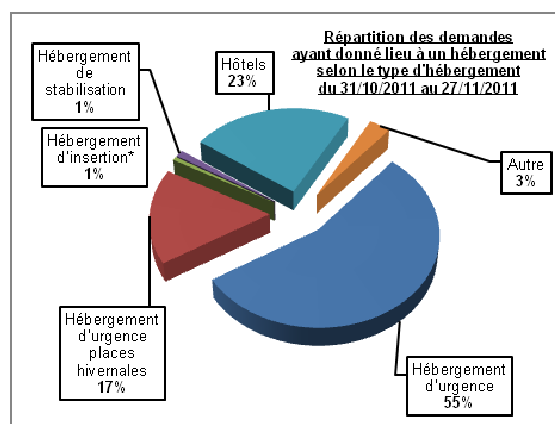
L'absence de places disponibles demeure le principal motif de réponses négatives, concernant **64 %** des demandes en novembre. Le refroidissement n'est pas encore suffisant pour déclencher l'ouverture de nouvelles places. Le taux de refus pour absence de places disponibles varie d'un département à un autre du fait de l'adaptation de l'offre et de l'organisation de l'accès à l'hébergement. Il peut atteindre plus de 75 % sur certains départements.

Carte 2 : % de réponses négatives pour « Absence de places disponibles » du 31/10/2011 au 27/11/2011



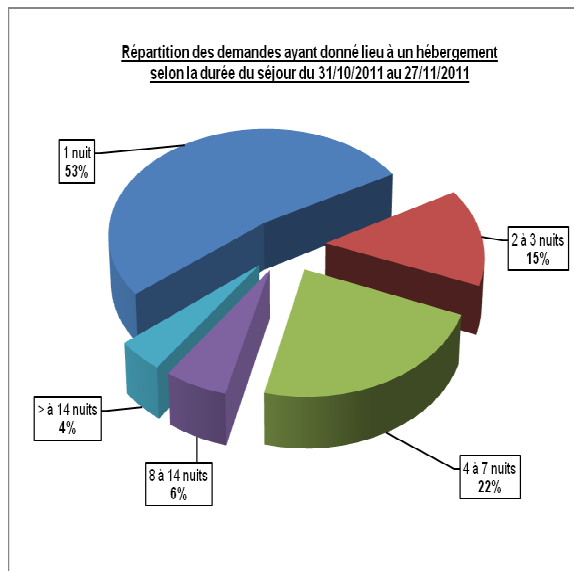
Les types d'hébergement proposés

Les orientations d'hébergement sont faites en majorité vers les places d'hébergement d'urgence (55%). Il sera intéressant d'observer lors des prochains baromètres l'éventuelle montée en charge sur les dispositifs hôteliers et les places hivernales en lien avec la baisse des températures, telle que le préconise la circulaire hivernale 2011-2012 du 21 octobre dernier.



La durée de séjour

Plus de la moitié des demandes au 115 ont donné lieu à l'attribution d'une seule nuit (53 %), ce qui ne signifie pas que les personnes restent effectivement une seule nuit dans les structures mais qu'elles doivent renouveler leur demande le lendemain ou s'adresser directement aux structures d'hébergement pour rester, sans contacter à nouveau le 115.



Typologie des publics

La majorité des demandes d'hébergement est faite directement par les personnes elles-mêmes (82 %).

Les difficultés des primo-appelants

65 % des personnes qui ont appelé le 115 (ou pour lesquelles un appel a été passé) étaient déjà connues dans le dispositif d'urgence (les autres sont des « primo-appelants »).

On note cependant entre les 2 périodes une évolution, avec une sollicitation accrue de personnes appelant le 115 pour la première fois dans certains départements (Doubs, Dordogne, Aisne).

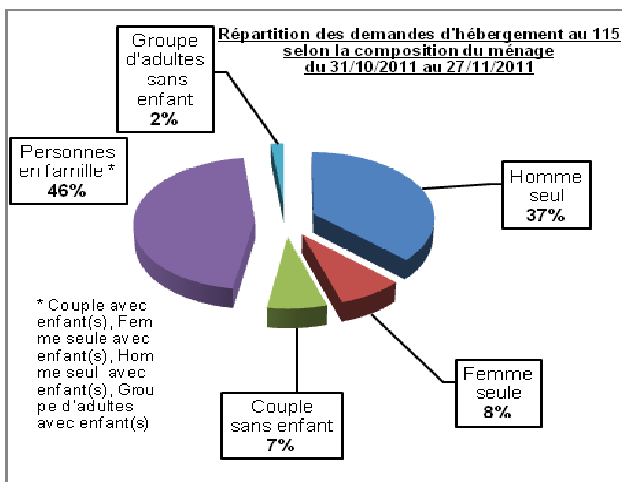
La proportion de non-attributions d'hébergement est relativement plus faible pour les primo-appelants que pour l'ensemble des appelants : 56 % contre 62 % pour l'ensemble.

Tableau 3 : Répartition des réponses apportées par le 115 pour les « primo-appelants » :

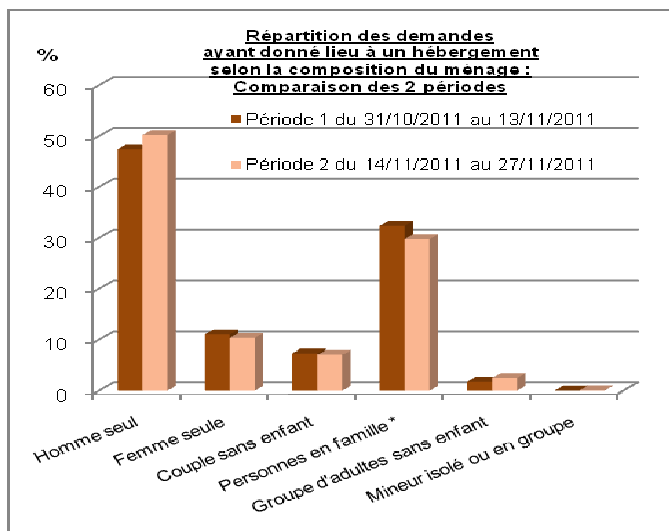
1 ^{er} appel	Période 1	Période 2
	%	%
	N = 2 049	N = 2 443
Demandes ayant donné lieu à un hébergement	43	45
Demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement	57	55
Total	100	100

Les réponses faites en fonction du public

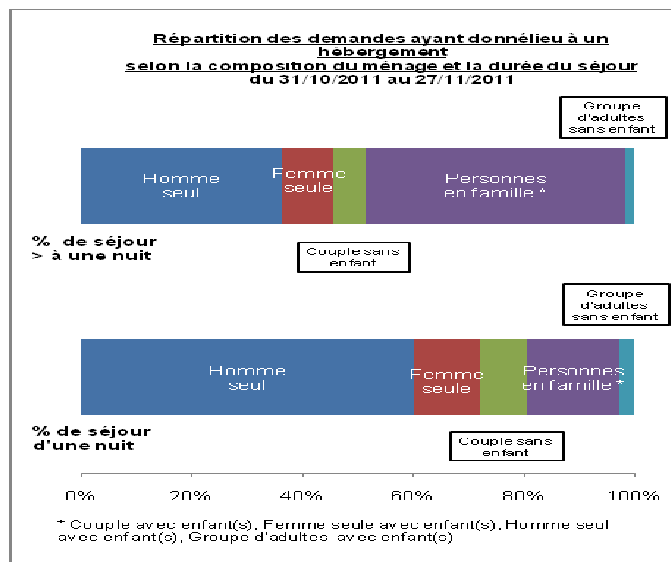
Les demandes d'hébergement faites au 115 concernent à proportion quasi égales les personnes isolées (45 %) et les familles (46 %).



Les réponses apportées diffèrent cependant selon le type de public. Ainsi, les personnes isolées, et parmi elles les hommes seuls essentiellement, sont les plus fréquemment hébergées (49 %), que les familles (31 %).



Si les familles sont moins souvent prises en charge, elles sont cependant hébergées plus longtemps. Ainsi, 47 % des séjours de plus d'une nuit sont attribués à des familles et 60 % des séjours d'une nuit le sont à des hommes seuls.



Contacts :

Laura CHARRIER, laura.charrier@fnars.org
 Christelle CIRBEAU, christelle.cirbeau@fnars.org
 Carole LARDOUX, carole.lardoux@fnars.org

Cette action est soutenue par :



La direction Générale de la Cohésion